



Vie associative et culturelle



Vigny a connu une reprise riche de la vie associative avec notamment l'organisation par Vigny Loisirs d'une soirée loto qui a réuni près de 200 personnes.

L'Association des Parents d'Elèves de Vigny (APEV) a fait revivre le carnaval des enfants ; le tennis club de Vigny a quant à lui organisé sa soirée annuelle en réveillant les talents musicaux de ses adhérents et l'association école de sabre Kusanagi a organisé pendant les vacances de Pâques le stage de l'école de sabre avec la participation des animateurs de sa ludothèque. Au programme, judo le matin et multi-activités découverte l'après-midi.

Jeux sportifs de plein air, collectifs et individuels, jujitsu brésilien, chorégraphie de combat, canne française, escrime japonaise et escape game Star Wars.

Les prochains RDV : académie jedi du 18 au 22 juillet et judo multi-activités du 27 au 31 août.

Le club de football du Vexin a quant à lui organisé un stage pour les enfants avec l'ancien joueur professionnel Laurent FOURNIER.

Merci aux associations et leurs membres pour la vigueur qu'ils apportent à la commune !



Événements



12 mars

Demi journée éco-citoyenne

Le 12 mars dernier une trentaine de nos habitantes et habitants, petits et grands se sont dévoués pour nettoyer les abords du village, de la Croix Jacquobot en passant par la rue de la Comté, la rue Beaudouin, la rue Vaillant et la ruelle aux Moines. Les principaux déchets récoltés restent les mégots de cigarettes, les masques chirurgicaux et les emballages plastiques !

Ensuite nous avons pu assister à une démonstration du montage du composteur qui est en ce moment distribué aux habitants qui l'ont commandé.



Nous remercions d'ailleurs Elodie et Nadège nos ambassadrices de tri du SMIRTOM du Vexin qui ont répondu aux questions des habitants sur le compostage !

L'existence des commerces de proximité au sein de notre commune est un gage de vitalité et de quiétude pour les habitants, souhaitons la bienvenue à ces nouveaux sympathiques commerçants.

Horaires d'ouverture : tous les jours de la semaine (sauf mercredi) de 8h à 20h30 et le mercredi de 7h à 20h30 (avec vente de pain).

Parallèlement, le 14 avril dernier, afin de remercier chaleureusement les anciennes gérantes, en petit comité selon leur souhait face à la situation sanitaire du moment, la mairie et les élus du CCAS ont organisé un pot pour le départ des sœurs IHMAD qui tenaient le cabas Vignois depuis plus de 10 ans. L'occasion pour la mairie de les remercier pour toutes ces années et pour leurs actions auprès des habitants de la commune.



07 avril

Les aînés de Vigny en visite à Amiens

Jeudi 7 avril dernier, malgré une météo peu clémente dans la matinée 32 habitants de la commune ont participé avec enthousiasme à la visite d'Amiens. Consacrée le matin grâce à un rayon de soleil clémente, à la visite des hortillonnages et l'après-midi, à la découverte de la magnifique cathédrale. Le déjeuner s'est déroulé dans une belle atmosphère autour d'une ficelle picarde, d'une carbonade flamande et d'un chti-ramisu (spéculoos) !



Que du plaisir pour tout le monde de se retrouver dans une ambiance chaleureuse! Ce fut une belle journée en cette période de restriction.

Vivement la prochaine



05 mars

Supérette

Samedi 5 mars dernier, le maire de Vigny, Robert de Kervéguen, a coupé le ruban inaugural de la supérette du village rebaptisée : « votre marché ».

Le magasin a été entièrement rénové et propose près de 2500 références sur les 113 m² du local qui appartient à la mairie. Le nouveau gérant s'appelle Jude Pethurupillai, il tient également avec sa femme une autre supérette à Meulan Paradis depuis 1 an.



08 mai

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie du 8 mai a mis à l'honneur cette année Monsieur Marcel Martin.

A cette occasion, on a remis à sa fille, Marie-France Puget (ancienne élue de la commune) la palme des anciens combattants.

03 avril

20 ans des Espaces Naturels Sensibles

Du 26 mars au 3 avril dernier, se sont déroulés les 20 ans des Espaces Naturels Sensibles sous la houlette du conseil départemental dont fait partie la carrière de Vigny-Longuesse.

Le dimanche 3 avril, Gilles Lemaire, ânier basé à Longuesse et guide du Vexin faisait visiter la carrière pour y explorer la flore et la faune typiques ainsi que la géologie du lieu.

En dehors des évènements, l'entrée à la carrière n'est pas libre.

Notez dans vos agendas que l'ouverture du site est prévue pour la journée du patrimoine le 17 septembre 2022 !



Nouvelle déchèterie à Vigny



Le SMIRTOM du Vexin a ouvert les portes de la nouvelle déchèterie de Vigny le vendredi 4 février 2022. Elle est désormais située au bout de la Zone d'Activités de la Croix Jacquobot, 8 chemin de Vernon.

Ce sont désormais 2 gardiens qui vous accueillent.

Les badges d'accès restent inchangés, tout comme les horaires d'ouverture :

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	9h-12h		9h-12h		9h-12h	9h-12h	9h-13h
Après-midi	14h-19h		14h-19h		14h-19h	14h-19h	

Horaire d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	9h-12h					9h-12h	9h-13h
Après-midi	14h-17h		14h-17h		14h-17h	14h-17h	

Ce nouvel équipement permet d'augmenter le volume des apports autorisés à 3 m³ par semaine par foyer.

Les apports de végétaux, de gros encombrants et de gravats s'effectuent dans des alvéoles, directement au sol. Les petits encombrants, les cartons, le bois et la ferraille sont collectés dans des compacteurs.

Comme précédemment, la déchèterie accepte les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE), les ampoules/néons et les déchets toxiques (acides, bases, solvants, peintures...).

Une colonne d'apport volontaire pour le verre est également présente sur le site.

Les particuliers peuvent également y déposer leurs pneus (uniquement véhicules légers, à condition qu'ils soient déjantés) dans la limite de 2 par mois et par foyer.



Ancienne déchèterie

A la demande de Monsieur le Maire, les services techniques du conseil départemental sont intervenus pour la pose d'un merlon anti-intrusion à l'entrée du site afin de le sécuriser.

Les démarches administratives se poursuivent entre la commune et le département pour réaliser la vente de ce site à ce dernier (cf les Echos n°34 de février 2022, page 11).





Travaux réalisés et en cours

> Bancs publics

La municipalité poursuit son programme de réfection : les 6 bancs au stade ont été remplacés, un nouveau banc a été installé au niveau du bureau de Poste (Place d'Amboise).



Ce programme sera poursuivi tout autour du château.

> Installation de nouvelles barrières bois sur les entrées et sorties d'allées piétonnes.



Poursuite du programme engagé en 2021 avec l'installation de nouvelles barrières ruelle Tortue.

> Atelier communal (rue de la Comté)

Aménagement d'une salle de repos pour nos cantonniers.

Coût de l'opération : 5 194,20 € TTC



> Poursuite de la rénovation des bâtiments communaux et maîtrise énergétique

Remplacement des huisseries portes et fenêtres : salles des fêtes (salle aux miroirs), antenne du conservatoire de musique, bibliothèque, maison du village, ainsi que les deux appartements situés au-dessus de l'école.

Les travaux réalisés par l'entreprise Garnier sont désormais terminés.

Coût de l'opération 102 057 € TTC

avec une subvention au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) de 34 019 € soit 40 % du montant hors taxe de l'investissement.



> Aux écoles

- Intervention sur toit terrasse de l'école élémentaire et changement de chéneaux sur l'école maternelle.

Coût de l'opération : 7 088,51 € TTC

- Passage et installation de la fibre à l'école maternelle qui a nécessité la réalisation d'une tranchée dans la cour de l'école.

Coût de l'opération : 4 279,38 € TTC

> Rénovation de la mairie

L'avant-projet est terminé et validé. Prochaine étape présentation du projet au conseil départemental et régional aux fins d'obtenir une subvention dans le cadre d'un contrat rural et dépôt du permis de construire.

Il est important de préciser que pendant des travaux qui dureront plusieurs mois, l'ensemble des services administratifs de la mairie dont les délivrances de passeports et cartes nationales d'identité seront transférés. Une étude est en cours pour un aménagement et une installation provisoire dans la maison du village le temps des travaux.

> Patrimoine Communal

Réfection et mise en valeur du lavoir et de son pédiluve.

L'étude et le chiffrage des travaux ont été réalisés, la mairie est en attente de la demande de subvention qui avait été sollicitée auprès de la préfecture dans le cadre de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.)

Travaux réalisés et en cours (suite)

> Appartement communal du bâtiment de la Gaudière

Il s'agit de la réhabilitation et transformation de 2 appartements en un duplex de 55 m² environ. Les travaux ont débuté et devraient se terminer en novembre.



Budget Communal

Sur proposition de Monsieur le maire le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux qui restent donc inchangés par rapport à 2021.

Taxe d'habitation*	13,07 %
Taxe foncière du bâti	8,03 %
Taxe foncière du non bâti	24,52 %

* la loi de finances pour 2020 imposait le gel du taux à la valeur de 2019. A partir de 2023 plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.



Travaux à venir

> Aux écoles

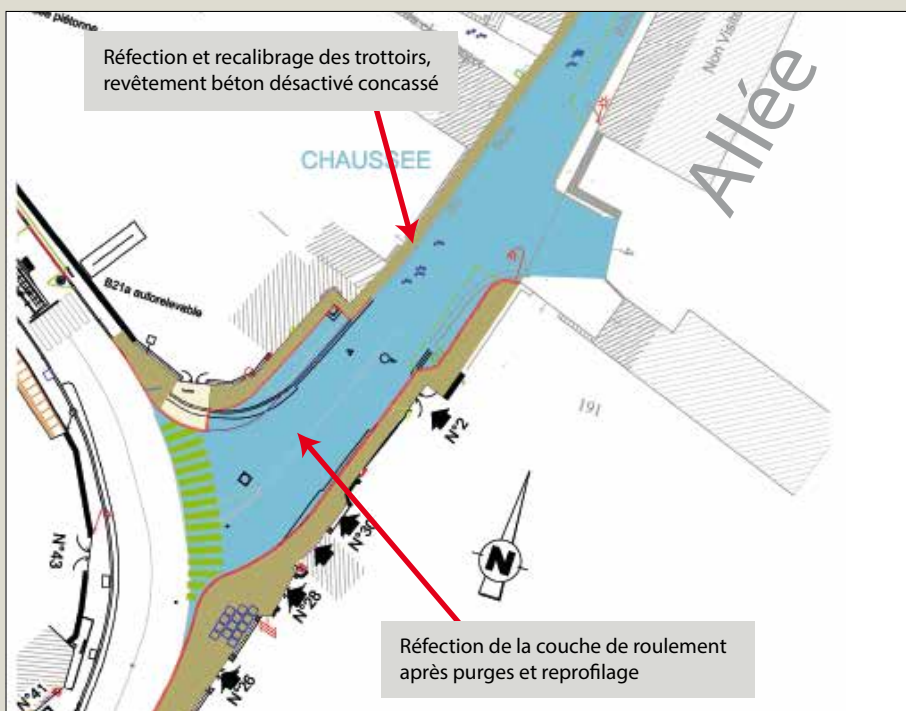
Remplacement du portail et de la clôture d'accès à l'école primaire rue Beaudouin.

Il est prévu de repeindre deux classes de maternelle.

> Voirie

Campagne de rebouchage des nids de poule qui sera réalisée par l'entreprise DTP21.

Aménagement de l'allée du Bois Ribot. Les travaux sont prévus cet été.



ENEDIS

Les habitants de la Gaudière ont reçu à la fin du mois de mars, dans leur boîte aux lettres, un avis de passage de la société EPI, partenaire d'Enedis pour le renouvellement du réseau électrique en 2023.

La mairie n'ayant pas été informée de ce message, il a aussitôt été demandé à Enedis de suspendre les visites et de faire les choses dans l'ordre à savoir de présenter à la mairie le projet prévu en 2023, ses impacts dont la voirie, les trottoirs, les entrées et ses enjeux.

Une réunion entre la commune et ENEDIS a été organisée à la fin du mois de mai et une réunion publique d'information avec les habitants de la Gaudière est prévue le 9 juin. Préalablement un marquage au sol provisoire a été réalisé dont l'objectif était d'avoir un plan du passage des réseaux.

Remplacement d'un panneau sur le sentier du patrimoine



Il a été procédé au remplacement du panneau de lecture du paysage sur le chemin de Vernon à la Croix Jacquobot. Le précédent avait été vandalisé.

Le sentier du patrimoine de Vigny est en place depuis février 2014. C'est un parcours de découverte en boucle de 6,2 km.

Il comporte 11 étapes avec des panneaux explicatifs sur le patrimoine de Vigny. Pour les utilisateurs de Smartphone, les plaques disposent de QRcodes permettant à tout moment de visualiser le parcours sur une application Google map. Les itinéraires des sentiers du patrimoine ne sont pas balisés.

Vous pouvez télécharger le parcours mis en ligne sur le site de la Fédération Française de Randonnée Pédestre et sur le site du Parc naturel régional du Vexin français.

41 sentiers du patrimoine ont été réalisés dans le cadre du Parc naturel régional du Vexin français.

Les infirmières de Vigny

Un grand merci à nos infirmières de Vigny qui ont été très sollicitées pendant la pandémie de Covid et qui le sont encore aujourd'hui.

Aurélien PASTRE, maman de deux garçons, qui a pris ses fonctions en août 2008 rejointe en octobre 2013 par Elisabeth BESNARD, maman de trois filles. Toutes deux ont choisi de résider dans le Vexin français qu'elles affectionnent tout particulièrement.

Elles reçoivent sur rendez-vous au cabinet infirmier mais surtout elles assurent de nombreux déplacements chez les patients par tous les temps n'hésitant pas à leur rendre de petits services pour leur être agréables et plus particulièrement pendant la période du confinement.

Elles ont vacciné contre le covid près de 700 personnes au cabinet et en plus de leur travail habituel, elles ont prêté main forte au centre de vaccination de Magny-en-Vexin.

Elles ont également pratiqué une multitude de tests de dépistage auprès des enfants et des adultes aussi bien au cabinet qu'à domicile. Elles sont intervenues aussi au collège de Vigny pour proposer des vaccinations contre le covid et des tests de dépistage aux élèves et aux enseignants.



Elles travaillent en collaboration avec la pharmacie de Vigny, les médecins de Seraincourt et d'Us ainsi qu'avec leur collègue de Longuesse qui est venue les aider à vacciner au cabinet infirmier de Vigny. En plus des soins prodigués, elles assurent un soutien moral principalement auprès des patients atteints de pathologie lourde et de leur famille.

Aurélien et Elisabeth sont des personnes attachantes, proches de leurs patients.

Encore merci pour leur dévouement.

Cabinet infirmier

20 rue du Général Leclerc
95450 VIGNY

Tél. : 01 34 66 11 67



Face à la situation de guerre en Ukraine en ce début d'année, la Protection Civile a lancé un appel à la solidarité nationale pour soutenir la population, par une mission d'action humanitaire immédiate ainsi qu'un appel aux dons.

En collaboration avec l'Association des Maires de France, la Protection Civile a mis en place une collecte de produits de première nécessité ainsi que du matériel médical et logistique à destination des populations ukrainiennes.

L'objectif de cette opération commune est d'apporter une réponse immédiate aux besoins urgents des populations déplacées en leur fournissant l'aide humanitaire d'urgence. De nombreux points de collectes Protection Civile ont été ouverts, partout en France, et notamment dans le Vexin. La commune de Vigny s'est associée à la Communauté de Communes Vexin Centre (CCVC), pour organiser une collecte locale en mars dernier.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les généreux donateurs Vignois, grâce auxquels nous avons transmis plus de 2 m³ de kits hygiène (savons, shampoings, brosses à dents, dentifrice, rasoirs...), kits hébergement (lits de camps, couvertures...) et kits bébé (couches et lait maternisé), mais également une belle quantité de matériel médical ainsi que des médicaments.

Venez défendre les couleurs de Vigny !

Samedi 2 juillet
A partir de 10h

Jeux celtiques à Montgeroult

Après les « 24 H » de Vigny et ses courses de prêt-à-courir, à son tour la commune de Montgeroult offre les villages du Vexin centre lors de ses jeux celtiques.

Parade costumée des tribus - Épreuves celtiques - Catapulte - Animations - Restauration - Feu d'artifice - Soirée dansante

Tous pour Vignyyyyy !!!

Soyez acteurs, spectateurs de ce grand événement : animation@vigny.fr

JEUX DE MONT GEROLD
BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à la Mairie au plus tard le 31 mai 2022
Ou par mail à : animation@vigny.fr

Prénom, nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Je peux aider : couture / bricolage (rayer la mention inutile)
Réalisation des tenues et accessoires (épées/lances / casques/boucliers)

Je souhaite participer aux épreuves :

- Adultes (Prénom) _____
- Ados (prénom / âge) _____
- Enfants (prénom / âge) _____

Les costumes des participants seront réalisés par les bénévoles couturières et offerts par la Mairie

AGENDA Municipal

21 juin	Fête de la Musique dans le Jardin de la Mairie
02 juillet	Fête intercommunale jeux celtiques de Mont-Gérolde à Montgeroult
13 juillet	Fête nationale - Pique-nique / concert / feu d'artifice.
17 Septembre	Journée du patrimoine

Retrouvez les dates des séances du conseil municipal sur le site www.vigny.fr

Tous les comptes rendus du conseil municipal et les brèves sont disponibles sur le site dans la rubrique publications communales.

mairie vigny

Ont participé à ce numéro : Jennifer Alves da Cunha, Sabina Beck, Jean Ferlier, Robert de Kervéguen, Denis Lazaroff, Stéphanie Lourtil, Patrick Madi, Michèle Paez, Antoine Traineau.

Réalisation : Ana Fauvet

Action sociale

L'épidémie de COVID a perturbé le bon fonctionnement des repas scolaires. La commission CCAS en partenariat avec l'école de Vigny a pu redistribuer courant mars les repas de cantine aux habitants qui en ont eu l'utilité.

COORDONNEES SIAA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome)

Pour information le numéro de la ligne fixe du SIAA a changé, dès à présent les usagers pourront nous contacter sur la ligne fixe suivante le **09 79 70 53 07** et sur le portable au **06 83 77 99 35** ou bien nous écrire par mail sur siaa2@wanadoo.fr.